

8 Volet opérationnel

Fiches analytiques	pp.	Mesures	Instances concernées	Temporalité
A. Route du Saugy	38-41	- Création d'un seuil piéton sur la chaussée pour sécuriser la traversée entre le Parc Lullin et le Ch. des Rousses - Aménagement de noues écologiques	- Commune de Genthod - SEIE - DGM	Court terme
B1. Chemin des Rousses	42-44	- Changement du statut du Chemin des Rousses en «Bordiers autorisés»	- Commune de Genthod - DGM / Service des routes	Court terme
B2. Chemin des Rousses	45-47	- Création d'un chemin piéton en bordure de vignes dans la continuité du Ch. du Dézalley	- Commune de Genthod - SEIE - DGA	Moyen terme
C. Rue du village	48-53	- Resserement de la chaussée et requalification des abords - Création de seuils aux entrées pour modérer le trafic	- Commune de Genthod - DPS - DGM	Court terme
D. Ch. de la Petite Voie	54-57	- Embellissement végétal des murs et mise en place d'éclairages ludiques - Requalification de l'abri à vélos	- Commune de Genthod - SEIE - DGNP	Court terme
E. Route de Collex	58-61	- Création d'un passage piéton avec sas de sécurité hors de la chaussée	- Commune de Genthod - Commune de Bellevue - DGM - Privés	Moyen terme
F1. Route de Malagny	62-65	- Requalification de la chaussée avec création de bandes cyclables et trottoir unilatéral	- Commune de Genthod - DGM	Moyen terme
F2. Route de Malagny	66-67	- Déplacement de l'arrêt de bus - Création d'un seuil piéton au droit du Chemin de la Fermette - Aménagement de l'entrée au Chemin Vert par un parcours piéton détaché de la chaussée	- Commune de Genthod - TPG - DGM - DGNP - Privés	Long terme
G. Chemin Vert	68-71	- Rétablissement de la continuité du Chemin Vert par l'aménagement d'un franchissement du cours d'eau et la création d'un nouveau chemin raccordé à celui des Troiselles	- Commune de Genthod - SEIE - Service de l'eau - DGNP - Privés	Long terme
H. Route de Valavran	72-75	- Requalification du carrefour par l'établissement de seuils et de cheminements piétons protégés	- Commune de Genthod - DGM	Moyen terme
I1. Route de Rennex	76-79	- Création d'un chemin piéton en bordure de zone agricole	- Commune de Genthod - DGA - SEIE - DGNP	Moyen terme
I2. Route de Rennex	80-81	- Création d'une continuité piétonne vers le Chemin de la Fermette	- Commune de Genthod - DGA - DGM - DGNP - Privés	Long terme

Etudes supplémentaires	Mesures	Instances concernées	Temporalité
Valorisation des rives du lac	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la partie riveraine de la commune et l'accessibilité au lac au regard des lois: - LAT, art.3, al.2, lettre c) (état au 1 juillet 2011) - LDTer, art.7 lit.e) (Publication du 24 décembre 2008) - Mise en valeur des parcelles appartenant aux collectivités publiques à travers des projets d'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des communes riveraines - Canton - SEIE - DGNP - Lac et cours d'eau - DPS 	Moyen terme
Route de Lausanne (RC1)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la perméabilité piétonne et amélioration des aménagements pour cyclistes - Couverture phono-absorbante - Sécurisation de la berme centrale 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de Genthod et communes voisines - DGM 	Moyen terme